THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.

BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.
1242



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.

Quel droit vous a rendus juges de votre maître ?

VOLTAIRE.

LES RÉGICIDES,

Petite pièce nationale, en grands vers civiques.

(*La scène se passe dans un des bureaux du club des Jacobins.*)

PERSONNAGES.

MM. PÉTHION, DANTON, ROBESPIERRE, CHABROUD, VADIER.

Tous les acteurs sont assis, Péthion se lève et dit :

PÉTHION.

ILLUSTRES destructeurs du pouvoir monarchique,
Qui changez ce royaume en une république

Où la loi ne peut rien, où le vice peut tout,
Veuillez, sans m'interrompre, écouter jusqu'au bout.

Il s'assied.

Lorsqu'il nous convoqua, Louis régnoit en France ;
Mais bientôt usurpant la suprême puissance
Par des pièges adroits, des manèges divers,
Nous fûmes sur le trône et Louis dans les fers.
Je ne vous dirai point quels ressorts invisibles
Nous avons fait jouer, en ces momens terribles,
Pour exciter un peuple, élevé dans la paix,
A commettre pour nous mille et mille forfaits.
Mais quels sont ses forfaits ? des forfaits subalternes,
Et qui se sont bornés à meubler des lanternes
De quelques citoyens que nous voulions punir,
Ou bien qu'il lanternoit pour notre bon plaisir.
Je sais qu'en maint endroit il en commit bien d'autres ;
Mais tous ces forfaits-là ne valent pas les nôtres.
Sans vous rappeler tout ce que nous avons fait,
Examinez la France, et voyez ce qu'elle est.
Nul ressort, nul pouvoir, plus d'états et plus d'ordres,
Le peuple se livrant aux plus affreux désordres,
Chacun mourant de faim avec des assignats,
Les plaisirs remplacés par des assassinats,
Les guérêts ravagés et les châteaux en flâmes,
Nos agens massacrant les nobles et leurs femmes,
L'injustice par-tout, et dans chaque cité
Un despotisme affreux qui se dit liberté,
D'infâmes écrivains qui prêchent la licence,
Des clubs où l'on jouit des malheurs de la France,

Des pièces de théâtre où l'on voit sans pudeur
Le monarque avili par le plus vil auteur, (1)
Maint soldat qui paitri d'une civique audace
Fait lanterner son chef pour usurper sa place,
Et des prêtres sans mœurs qui par de faux sermens
Obtiennent des emplois qui ne sont point vacans;
Et des municipaux dont l'ardente avarice
Vend au plus haut offrant les loix et la justice;
Faut-il vous dire enfin que tout est renversé,
Que tout, jusqu'à l'honneur, que tout s'est éclipsé,
Qu'on ne verra bientôt dans nos champs, à la ville
Que l'horrible tableau d'une guerre civile,
Et qu'à nous reviendra l'honneur d'un tel forfait?
Voilà, Messieurs, voilà ce que nous avons fait,
Et voici maintenant ce qu'il nous reste à faire.
Depuis près de deux ans, ce n'est plus un mystère,
Louis est prisonnier, et nous disions pourtant
Que Louis étoit libre et tranquille et content.
Il a fait un effort pour sortir d'esclavage;
Cet effort, selon nous, est un cruel outrage
Fait à notre sénat, fait à la nation,
Et qui faisoit crouler la constitution.

(1) Telle est cette pièce intitulée, *la ligue des fanatiques et des tyrans*, jouée sur le nouveau théâtre de la rue Saint-Martin. Cette monstrueuse production, d'un style ridicule et barbare, est d'un nommé Ronsin, poëte obscur et méprisable, qui, pour faire parler de lui, s'avisa, dans sa rapsodie dégoûtante, de vomir des horreurs contre le plus malheureux des rois. Érostrate et Ravaillac avoient prouvé au poëte Ronsin qu'on peut par toutes sortes de moyens acquérir de la célébrité.

Puisqu'il a pris la fuite, il renonce à l'empire.
S'il n'y renonçoit pas, il faudroit toujours dire
Que Louis n'est plus fait pour régner parmi nous.
Mais cependant, messieurs, je le demande à tous,
Que ferons-nous de lui, de son fils, de sa femme?
Faut-il le déclarer parjure, traître, infâme?
Faut-il qu'il soit toujours opprimé, malheureux?
Nous avons un prétexte excellent, précieux
Pour lui ravir d'un mot son sceptre et sa couronne,
Et nous servir du droit que la force nous donne.
Ce prétexte est trop beau pour n'en pas profiter,
Et sur cela, messieurs, je viens vous consulter.

DANTON.

Louis est criminel et digne du supplice.
Pour donner à sa mort une ombre de justice,
Il faudra l'envoyer devant mon comité (1)
Où son arrêt de mort par moi sera porté.
Peut-être qu'il voudra m'éblouir, me surprendre,
Ne craignez rien, je puis le juger sans l'entendre.
De pareils jugemens sont très-fort de saison.

VADIER.

Je suis de votre avis, très-vertueux Danton;
Mais je trouve mauvais qu'en cette circonstance
Vous vouliez seul ici juger le roi de France.

(1) Celui des Cordeliers dont tous les membres se sont déclarés tyrannicides.

Ce droit, chacun le sait, m'appartient plus qu'à vous ;
Et pour vous le céder, j'en suis par trop jaloux.

DANTON.

On doit seul m'élever à cet honneur insigne.

VADIER.

Il est à moi, s'il faut qu'on le donne au plus digne.

DANTON.

Il faut pour cet emploi savoir interroger.

VADIER.

Eh ! qu'en est-il besoin, s'il ne faut que juger ?

DANTON.

Va, tu me fais pitié.

VADIER.

Danton, tu me fais peine.

DANTON.

Je pourrai seul juger dix hommes par semaine.

VADIER.

Et moi, dix en un jour.

DANTON.

Qui ? toi ! vilain menteur !

VADIER.

Vilain menteur toi-même !

PETHION.

Eh ! messieurs, point d'aigreur.
Je puis sur ce sujet vous accorder sans peine.
Vadier, jugez le roi ; Danton, jugez la reine.

CHABROUD.

Je ne suis point, messieurs, de votre sentiment,
Et je n'approuve pas un pareil jugement.
Qu'on fasse le procès à Louis, à la reine,
J'y consens, mais je veux que chacun d'eux obtienne
Un homme intègre et sûr, un sage rapporteur
Qui, sans aucun motif, guidé seul par l'honneur,
Examine leur cas, et toujours équitable,
Dise si l'un et l'autre est ou n'est pas coupable.

VADIER.

Très-bien ! je vous y prends, monsieur le blanchisseur.
Vous voudriez, je crois, être son rapporteur,
Afin de le blanchir, le tout dans l'espérance
D'obtenir de Louis très-forte récompense.
Cela vous fut permis avec mons d'Orléans
Que nous voulions tous voir au rang des innocens ;
Mais pour Louis, sa femme et les gens de leur suite,
Ils seront tous jugés, exécutés ensuite.

PETHION.

Parlez, grand Robespierre, et joignez-vous à nous.
De cet évènement, eh bien, que pensez-vous ?

ROBESPIERRE.

Tous les François sont rois, Louis seul ne peut l'être,
Et lui seul doit ramper, quand nous sommes sans maître.
Tel est mon sentiment : et pour mainte raison,
Il faut punir Louis, qu'il soit coupable ou non.
Mais pour mieux excuser un arrêt si sévère,
Dans nos fastes voyez les maux qu'ont su nous faire
Ces brigands couronnés, qui, fiers du nom de rois,
Vexoient tous leurs sujets en leur donnant des lois.
Tous ont été cruels, tous ont aimé la guerre,
Tous du sang de leur peuple ont arrosé la terre.
Je le dis hautement : du meilleur de ces rois
On n'auroit pas pu faire un honnête bourgeois.
Mais puisqu'enfin Louis est en notre puissance,
Puisque par nos décrets il n'est plus rien en France,
Il faut qu'il paye enfin pour ses prédécesseurs,
Et vengeons-nous sur lui de toutes leurs fureurs.

CHABROUD.

Aux malheureux Bourbons si tu cherches castille,
Ce n'est que pour venger ton indigne famille.
De ton oncle Damiens tu veux venger la mort,
Mais il fut criminel et méritoit son sort.

ROBESPIERRE.

Va, tout est bien changé ; sous le nouveau régime
On appelle vertu ce qui lors étoit crime.
Si mon oncle Damiens revenoit aujourd'hui,
De la France il seroit le plus solide appui ;

Desmoulins et Fréron chanteroient ses louanges ;
Carra, dans son journal, l'éleveroit aux anges ;
Du club des Cordeliers il seroit président,
Et Philippe en feroit son principal agent.

PETHION.

Que voulez-vous enfin ?

ROBESPIERRE.

Que notre roi périsse ;
Que sa femme avec lui soit conduite au supplice ;
Que leurs enfans ne soient que simples citoyens,
Et qu'au profit des clubs on confisque leurs biens ;
Qu'on change cet empire en une république
Où l'on ne fera rien que de démagogique ;
Que pour mieux résister à l'Anglois, au Germain,
Elle s'allie avec Genève et Saint-Marin ; (1)
Qu'à ma voix on abatte et traîne dans les rues
De nos ci-devant rois les futiles statues ;
Que celles de Clément, Ravaillac et Damiens,
Remplacent les portraits de ces rois très-chrétiens ;
Que les biens des François, qui sont hors de la France,
De mes braves chasseurs (2) fassent la récompense ;
Qu'on se défasse enfin du reste du clergé ;
Que tout le papier soit en assignats changé ;

(1) République d'Italie, un peu plus grande que le jardin du Luxembourg. Celle de Genève est encore plus considérable.

(2) Autrement dits *les Sans-Culotes*.

Que chacun à sa mode écrive, pense, agisse,
Mais si c'est contre nous, soudain qu'on le punisse;
Que les premiers emplois de ce nouvel état
Soient donnés à Noël, à Gorsas, à Marat;
Que le moindre village aît un club jacobite;
Qu'on dénonce partout; que l'on prenne l'élite
De Royal-Sans-Culote, et que ce corps fameux
Porte, le fer en main, nos décrets en tous lieux.
Pour le bonheur de tous voilà ce qu'il faut faire,
Car c'est ainsi, messieurs, que l'on se régénère.

PETHION.

Robespierre a raison, et dans tout ce qu'il dit
Du club des jacobins on reconnoît l'esprit.

DANTON.

J'approuve comme vous ce qu'a dit Robespierre;
Mais si l'on veut bientôt que tout se régénère,
Il nous faut jour et nuit, pour plus d'une raison,
Garder étroitement Louis dans sa prison.
Il s'en est échappé. Par où? chacun l'ignore.
Mais s'il s'en est sauvé, ne peut-il pas encore
Trouver l'occasion de s'évader la nuit
En passant par un trou dont on n'est pas instruit,
Ou par la cheminée ou bien par la fenêtre.
Car enfin, mes amis, s'il alloit disparoître,
Et qu'il pût arriver sans peine à Mont-Médi,
Où diable en serions-nous? On verroit son parti
Se grossir chaque jour, et, rentré dans la France,
Il nous accableroit du poids de sa vengeance.
Peut-être même aussi que plongés dans les fers,

Nous souffririons les maux que lui-même a soufferts.
Quand je songe à cela, d'effroi mon sang se glace ;
Mais il faut prévenir le coup qui nous menace.
Hâtons-nous, mes amis, de faire son procès ;
Et tant qu'on le tiendra captif en son palais,
Pour empêcher l'effet de ses ruses nouvelles,
Qu'on pose dans sa chambre au moins dix sentinelles,
Que l'on fasse patrouille au grenier, sur les toits,
Que dans les égoûts même on aille quelquefois,
Qu'on ne le quitte pas, et qu'il ne puisse mettre
Le pied dans le jardin, la tête à la fenêtre. (1)

(1) Rien de tout ceci n'est exagéré. Voici ce qu'on lit dans un journal estimé par sa véracité.

« Le roi, la reine et la famille royale sont resserrés et » gênés au-delà de tout ce qu'on pourroit concevoir. La » promenade des Tuileries leur est interdite. Le jardin » est fermé, et est inaccessible, même aux membres de » l'assemblée nationale. Il y a des sentinelles posées jus- » ques sur les toîts du château. Le roi et la reine en » ont chacun trois qui les surveillent, tant de jour que » de nuit, dans l'intérieur de leurs appartemens. La reine » se déshabille à la faveur d'un paravant ; madame royale » couche auprès d'elle. M. le Dauphin, dont elle étoit » également inséparable, ne la voit qu'à certaines heures, » jamais sans un garde national. Madame de Tourzel ne » peut plus l'accompagner. A chaque visite et à chaque » séparation, la mère et l'enfant éprouvent les angoisses » de la douleur et de la joie. Cependant quel jeu cruel » de la fortune ! et quelle situation ! le premier roi de » l'Europe n'a pas la consolation de verser ses larmes » dans le secret, ni de recevoir et d'essuyer celles de » la reine son épouse. Leur sensibilité mutuelle leur en

PÉTHION.

Soyez donc rassuré, respectacle Danton ;
De la reine et du roi la Fayette répond.
Avant de les juger, il est de la décence
De prouver aux François qu'en cette circonstance
Nous sommes simplement les commis, les agens
Des cantons, des districts et des départemens.
Inventons des détours de plus de mille espèces,
Et faisons rédiger quatre-vingt-trois adresses
Qui des départemens auront l'air de venir, (1)
Et qui vers notre but nous feront parvenir.

» fait répandre plusieurs fois des torrens. Il faut que ces » larmes coulent devant des barbares qui calomnient jus- » qu'à leurs vertus. Quelque légitime que soit notre dou- » leur, nous n'en voulons que nos familiers pour témoins, » et même celle des époux a un charme qui la rend plus » amère, quand il est partagé ».

Extrait du *journal de la Noblesse*, par M. de la Croix.

M. de la Fayette a fait boucher plusieurs portes du château, il a même fait mettre des barreaux de fer à l'égoût qui va se jetter dans la rivière. Il est triste de voir le héros de l'Amérique devenir le geolier de son roi.

(1) La plupart de ces adresses de félicitation, de dévouement à la chose publique, qu'on lit avec tant d'emphase à l'assemblée nationale, sont fabriquées au club des jacobins qui les envoye à ses affiliations de province, lesquelles les font passer au sénat de la France comme l'expression des sentimens de tout le département. Quelquefois ce sont des espèces de députations qui, à l'insçu

Chaque adresse dira qu'il ne faut plus en France
Ni monarque absolu, (1) ni suprême puissance ;
Que Louis est un roi peu fait pour gouverner ;
Qu'au fer vengeur des loix il faut l'abandonner.
Ces écrits produiront un effet salutaire,
Et c'est le seul moyen de nous tirer d'affaire.

VADIER.

De ces adresses-là j'ai senti tout le prix,
Et j'en ai dans ma poche au moins quarante-six
Qu'au club des jacobins ce matin j'ai fait faire ;
Je m'en vais vous les lire.

des départemens dont elles se disent envoyées, viennent complimenter l'assemblée nationale sur ses belles opérations. Telle fut la pasquinade d'un jeune patriote de ma connoissance, qui, deux jours après le départ du roi, au nom de son département, alla remercier l'assemblée des sages mesures qu'elle avoit prises immédiatement après la fuite du monarque, évènement dont sa province n'étoit pas encore instruite, puisqu'elle est distante de Paris de 150 lieues. Pauvre peuple, comme on te trompe !

(1) Le sieur Mortiers, député du Cambresis, est dernièrement parti pour sa province, dans l'intention de faire rédiger une adresse qui demande que l'on ôte au roi le *veto*. Le second motif de ce voyage n'est pas moins louable que le premier ; c'est celui de faire pendre les ecclésiastiques qui n'ont point prêté le serment. Aussi ce député, pour remplacer les pendus, a eu la sage précaution d'emballer dans sa voiture quatre gros prêtres jureurs avec lesquels une simpathie jurante l'a depuis longtems lié de la plus étroite amitié.

PÉTHION.

Il n'est pas nécessaire,
Car tous ces écrits-là me sont trop bien connus.
En lire un simplement, c'est les avoir tous lus.
Les autres sont-ils prêts ?

VADIER.

Demain avant l'aurore
Nous pourrons les avoir ; mais il faudroit encore
Exciter le bon peuple à seconder nos vœux,
A faire du tapage, à crier en tous lieux
Contre les partisans du pouvoir monarchique.

DANTON.

Pour qu'il soit plus utile à la chose publique
Et se prépare mieux à faire de grands coups,
Il faudroit que ce peuple, instruit, formé par nous,
Allât pendre d'abord les gens de l'abbaye ; (1)
Ce seroit peloter en attendant partie.

PÉTHION.

Non, rien n'est mieux pensé : mais du Palais-Royal
Les motions, je crois, ne nous feroient pas mal.
Rien n'est à négliger. Qu'en pense Robespierre ?

(1) Le peuple s'est déjà plusieurs fois porté en foule à la prison de l'Abbaye pour massacrer ces trois infortunés gardes-du-corps victimes de leur attachement à la famille royale.

ROBESPIERRE.

Chacun de vos projets me paroît nécessaire.
Des motions sur-tout je connois le pouvoir,
Il faut nous en servir, et même dès ce soir.

DANTON.

Moi, je veux aujourd'hui commander des peintures,
Des portraits faits sans art et des caricatures
Où seront retracés tous les torts de Louis,
Sa fuite, son retour, son entrée à Paris.
Tous ces portraits du roi seront faits de manière
Qu'il deviendra l'objet des mépris du vulgaire. (1)
Je sais qu'au ridicule on ne résiste pas,
Et s'il faut l'employer, c'est bien en pareil cas.

VADIER.

Moi, je veux m'adresser à tous les journalistes
Qui pour quelques écus sont anti-royalistes;
Je verrai tour-à-tour Noël, Audouin, Fréron,
Carra, Marat, Gorsas, Berquin et Grandmaison,
Feydel et Desmoulins, Saintonax et Prudhomme,
Et tous ces écrivains qu'à la halle on renomme;
Par quelques assignats j'éblouirai leurs yeux,
Tous ces messieurs alors calomniront au mieux.

(1) Rien de plus affreux que ces grossières caricatures qu'on a faites sur la famille royale, et qu'on étale avec affectation sur les quais, dans les rues, et sur-tout au Palais-Royal.

ROBESPIERRE.

Et moi, dans ces chansons que sur les quais on chante,
Je veux faire insulter la famille régnante.
L'injure est à-présent l'ornement des écrits,
Mais alors qu'on la chante, elle a bien plus de prix,

PÉTHION.

Sur tous ces beaux projets, moi, je vous félicite,
Et je suis, mes amis, sûr de leur réussite.
Je crois bien cependant que sans force assignats
A tout bouleverser vous ne parviendrez pas ;
Mais vous devriez tous en cette conjoncture
En aller demander à la manufacture.
Je vais vous y conduire, et là vous pourrez voir
Que sur ceux qui les font j'ai le plus grand pouvoir.

(Ils sortent tous avec M. péthion qui les conduit à la manufacture des assignats.)

N. B. Il est bien fâcheux que la pièce précédente ne renferme que les plus grandes vérités. Il est douloureux d'entretenir ses lecteurs des malheurs et de l'humiliation de son roi. Car enfin ce monarque, qui ne fuyoit que pour se mettre en sûreté avec sa famille, s'est vu par son arrestation l'objet de la vengeance de cette même cabale qui l'avoit elle-même, par des menées sourdes, excité à la fuite. On ne peut guères douter en effet que le roi n'ait été trahi. Bien des gens sont persuadés que certain personnage étoit dans le secret ; qu'il connoissoit

la route ; et que si le roi en eût changé, il n'auroit pas été arrêté. Un commandant de bataillon qui part la veille de l'évasion du roi, sans qu'on sache, même chez lui, l'objet de son voyage ; qui prend la route de Metz ; qui rencontre le roi et revient avec lui ! Un aide-de-camp qui tient précisément la même route que le roi, et arrivé à point nommé, au lieu où il est arrêté, pour précipiter sa marche ! Quel singulier rapprochement de circonstances ! Tout cela rend le susdit personnage bien coupable.

On s'abonne chez tous les Marchands de nouveautés au Palais-Royal, où l'on trouve le tome premier, composé de 25 numéros ; avec une gravure, franc de port 6 *l., et en le prenant au bureau,* 4 *l.* 10 *s.*